RELEVÉ DE CONCLUSIONS

BUREAU EXÉCUTIF
RÉUNION N°2023-10

19 janvier 2023
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Présents :
Jean-Pierre Rouquier, Marilyn Georgel, Joël Jollit, Yoann Cabirol, Françoise Jeante

Absente :
Martine Prévost

Invité présent :
Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (9h30) ; Fin de la séance (12h30)

RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR

La date du prochain Comité Directeur a été déplacée au 4 mars 2023 (CREPS de Bordeaux).

Horaires : 10h-12h * 13h30-16h

VALIDATION UTILISATION LENI (EX UBIQUS) À L'AG DU 1ER AVRIL 2023

Validé et réservé.

PROPOSITION D'UN MEMBRE COMPLÉMENTAIRE AU COMITÉ DIRECTEUR

Il reste deux places vacantes au comité directeur.

- Didier Rousset a postulé pour réintégrer le comité directeur
- La place vacante sera réservée pour un(e) trésorier(e) adjoint(e) ou un(e) secrétaire adjoint(e) en priorité.

ORDRE DU JOUR COMITÉ DIRECTEUR (10H-16H)

- Quorum – *Nadia Bali-Abdou*
- Mot du Président – *René Meyer*
- Retour sur réunion des Présidents de Ligues – *René Meyer*
- Vie de la Ligue, situation des licences, etc. – *Joël Jollit*
- Projet de réorganisation des structures sportives à la rentrée 2023-2024 – *Michaël Bournazeix*
- Perspectives sportives – *Yoann Cabirol*
- Point sur les embauches Agents de développement – *René Meyer*
- Cotisation Ligue – *Jean-Pierre Rouquier* ..... VOTE
- Circulaire financière – *Jean-Pierre Rouquier* ..... VOTE
- Présentation du bilan 2022 – *Jean-Pierre Rouquier*
- Budget prévisionnel 2023 – *Jean-Pierre Rouquier* ..... VOTE
- Proposition élection complémentaire (1 ou 2 membres ?) suite à la prise tardive de licence 2021/2022 de Didier Rousset et Thibault Menanteau – Didier Rousset a demandé à réintégrer le Comité directeur - *Françoise Jeante* ..... VOTE
- Ordre du jour AG 1er avril 2023 ..... VOTE
- AG FFA 29 avril 2023 à Marignane
- Questions diverses : à envoyer à françoise.jeante@athlelana.fr avant le 12 mars 2023

ÉTAT DES COMPTES 2022 – BUDGET 2023 (JEAN-PIERRE ROUQUIER)

Jean-Pierre Rouquier présente le document relatif à l'état du bilan de l'exercice 2022 en précisant que cette version est provisoire et qu'une version définitive sera établie lorsque le cabinet comptable aura effectué la vérification de la tenue des comptes.

Ce bilan fait apparaître un résultat négatif (environ 81 000 €) du fait principalement du montant des subventions perçues bien inférieur à la prévision budgétaire. Il rappelle que le budget avait été établi contrairement à ce qu'il est normal de faire (partir des recettes pour financer les dépenses) et non le contraire, financer les dépenses en surestimant les recettes. Le Bureau Exécutif lui demande d'établir un état comparatif budget/bilan pour faire un diagnostic des écarts.

Après cette présentation, celle du budget 2023 a été établie à partir des propositions émises par les personnes en charge de lignes budgétaires, sachant que certaines ne les avaient pas remises et que les chiffres relatifs à la masse salariale et au chapitre 9 (Administration) ont été préparé par moi-même.

Le budget prévisionnel en l'état fait ressortir un déficit d'environ 171 000 € ce qui n'est pas concevable. En ce qui concerne les montants des subventions 2023, ceux réellement perçus ont été pris en compte.

Ce budget est discuté, des pistes de solution sont abordées et le trésorier fait remarquer que lors du CD du 17 décembre 2022, il a été demandé de ne plus faire bénéficier de la gratuité des stages pour les athlètes listés, ce qui provoque une vive réaction du président de la commission haut niveau et du directeur sportif.
Il est dit qu'en ce qui concerne le haut niveau, certaines dépenses sont en forte augmentation (hébergement lors des stages, passage de la structure de Talence en CREPS, etc.).

Les dépenses augmentent alors que les recettes (subventions et licences) stagnent.

Des solutions doivent être apportées afin de présenter un budget à l'équilibre.

Jean-Pierre Rouquier fait remarquer que pour construire ce budget, il n'a fait que reprendre les chiffres qui lui ont été communiqués et qu'il n'a fait aucun arbitrage.

Il rappelle aussi qu'il a sollicité les responsables d'actions afin d'obtenir les dossiers de demande de subvention pour le Conseil Régional (qui requièrent un retour pour le 20 janvier, c'est-à-dire le lendemain de ce BE) et que faute de retour d'une part et d'autre part n'ayant pas un budget en équilibre, il va lui être difficile d'en faire la demande.

Suite à l'intervention du trésorier, Michaël Bournazeix intervient :

Les demandes faites par le Trésorier lors du dernier CD concernant la gratuité des stages des athlètes listés ne peuvent s'appliquer qu'après discussion, étude et vote du BE. La Commission du Haut-Niveau n'a pas été consultée ni informée en amont. Michaël Bournazeix rappelle aux membres du BE que les participations financières pour les stages, à savoir gratuit pour les listés, 30€/jour pour les athlètes ayant réalisé la grille de performance LANA et 50€/jour pour les athlètes qualifiés aux France et proches de la grille de perf, ont été votées par le BE le 28 novembre 2021 (voir PV BE N°8-2021) après une étude détaillée et approfondie.

Michaël Bournazeix nous informe que le PPF est en cours de modification et que cela engendrera quelques adaptations à la rentrée de septembre 2023 pour les structures. Quand on aura la version définitive du PPF, des réunions de préparation seront nécessaires dans les semaines qui arrivent afin de déterminer la politique de la Ligue sur le nombre de structures, leurs financements et les athlètes que l'on souhaite y mettre : resserrement des conditions d'accès aux structures ? maintien actuel des critères ? financement ?

IMPLANTATIONS

PROPOSITIONS

- 11 juin : Pré-régionaux zone sud à Dax, Pré-régionaux zone nord à Limoges
- 18 juin : Pré-régionaux zone sud à Mont-de-Marsan, Pré-régionaux zone nord à Niort ou Poitiers *(le bureau a validé Niort)*
- 1er et 2 juillet : Régionaux à Saint-Médard-en-Jalles

PROPOSITIONS CRJ

- 27 mai : Finale équip'athlé à Saint-André-de-Cubzac
- 17 juin : Pré-régionaux Be/Mi zone sud à Dax
- 17 juin : Pré-régionaux et intercomités Be → Cognac a été proposé. Suite à la demande du Président du CDA 24 et vu la menace de disparition du stade à Périgueux, *le Bureau Exécutif a validé Périgueux*. Et suite à la demande du Président de la CRJ, *le Bureau Exécutif a aussi validé Cognac*.
- 25 juin : Régionaux à Angoulême
- 8 juillet : Pointes d'Or à Saintes

ACTUALISATION VALIDATION ET REDIFFUSION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SUITE AU DÉPART D'ÉLUS OU D'EMBAUCHES DE SALARIÉS

Laurie Hauet et Aline Ligeron travaillent sur ces documents et ils seront présentés rapidement aux membres du BE pour validation avant diffusion.

UTILISATION DU LOGICIEL DISCORD

Jean-Pierre Rouquier rappelle que DISCORD est un moyen de communication mais qu'il ne doit pas être utilisé au titre de l'entreprise car le logiciel n'appartient pas à l'entreprise. Si toutefois il était utilisé, un compte-rendu des réunions qui se déroulent sur DISCORD par le salarié et les comités de la zone sud devrait être envoyé au Bureau Exécutif.

COUPE DE FRANCE DES 10 KM À HOUILLES

Une concertation entre Frédéric Taillard, Alain Rinjonneau et Michaël Bournazeix concernant l'organisation de la sélection et du déplacement a eu lieu. La Commission Nationale devrait envoyer de nouvelles informations rapidement.

MÉDAILLES DE LA RECONNAISSANCE LANA

Joël Jollit précise que les Comités ont répondu et que les médailles sont en cours d'achat.

AIDES AUX ATHLÈTES LISTÉS ET POTENTIELS LISTÉS

Non traité.

ATHLÉ LIVE (YOANN CABIROL)

Non traité.

PROCHAIN BUREAU EXÉCUTIF

Le 7 février 2023 à 10 heures en présentiel à Talence. Ordre du jour : budget.

Françoise Jeante
Secrétaire Générale